

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 365 DU JEUDI 30 JANVIER 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Tenue de toutes les élections en 2025

## Une sortie d'Ousmane Gaoual qui sème le doute



P.3

Edito à vue d'Aigle

## Un fichier électoral tant attendu !

Le lundi 27 janvier 2025, dans son passage dans l'émission "On fait le point" de la RTG, le Premier ministre Amadou Oury Bah a fait comprendre que l'ancien fichier électoral ne sera pas utilisé pour les prochaines consultations électorales dans le pays du général d'armée Mamadi Doumbouya. Le nouveau fichier devrait être tiré, dit-on, du RAVEC qui est actuellement en cours aux quatre coins du pays. Il faut tout dire que cette sortie du PM a été dénoncée par les détracteurs du CNRD qui soutiennent que l'ancien fichier peut bel et bien permettre aux Guinéens d'aller aux urnes pour se choisir un président civil. Pour eux, c'est plutôt une fuite en avant pour les tombeurs d'Alpha Condé qui, disent-ils, veulent confisquer le pouvoir contre la volonté de la majorité des Guinéens...

Rapport de la mission de l'ONU

P.2



**L'ANAD exprime sa satisfaction « Souleymane Souza Konaté » (entretien)**

Tragédie survenue au stade de N'Zérékoré

P.3



**Des défenseurs des droits de l'Homme invitent l'Etat à faire face à ses responsabilités. (Entretien)**

Politique

P.3



**Le collectif des frustrés du RPG Arc-en-ciel demande un congrès pour remplacer Alpha Condé. (Entretien)**

Dr Fodé Oussou Fofana à l'AG de l'UFDG

P.4

« Nous allons organiser notre congrès... »

TPI de Kaloum

P.5

**Paul Moussa Diawara et 56 officiers maritimes prêtent serment, une première en Guinée.**

MoDel

P.5

**Le parti organise un sit-in à son siège pour exiger la libération d'Aliou Bah**

Édito à vue d'aigle



Un fichier électoral tant attendu !

Le lundi 27 janvier 2025, dans son passage dans l'émission "On fait le point" de la RTG, le Premier ministre Amadou Oury Bah a fait comprendre que l'ancien fichier électoral ne sera pas utilisé pour les prochaines consultations électorales dans le pays du général d'armée Mamadi Doumbouya. Le nouveau fichier devrait être tiré, dit-on, du RAVEC qui est actuellement en cours aux quatre coins du pays.

Il faut tout dire que cette sortie du PM a été dénoncée par les détracteurs du CNRD qui soutiennent que l'ancien fichier peut bel et bien permettre aux Guinéens d'aller aux urnes pour se choisir un président civil. Pour eux, c'est plutôt une fuite en avant pour les tombeurs d'Alpha Condé qui, disent-ils, veulent confisquer le pouvoir contre la volonté de la majorité des Guinéens. Mais face aux autorités de la transition, l'on a des acteurs politiques divisés. Pour le retour à l'ordre constitutionnel,

ils ne regardent plus dans la même direction. Les Forces vives de Guinée auxquelles appartiennent le RPG Arc-en-ciel, l'UFDG et l'UFR ne comptent pas relâcher la pression sur les autorités de la transition. Elles tiennent absolument à la mise en place d'une transition civile et depuis le 31 décembre elles disent ne plus reconnaître le pouvoir du CNRD.

Quand il s'est emparé du pouvoir le 5 septembre 2021, le général Mamadi Doumbouya, l'actuel locataire du palais Mohammed V, a promis et juré d'organiser des élections libres et transparentes de la base au sommet pour remettre le pouvoir aux civils. La suite, on la connaît. L'accord dynamique conclu avec la CEDEAO n'aura pas été respecté, au grand dam de ces acteurs politiques regroupés au sein de ces Forces vives de Guinée qui ne font pas mystère de leur détermination à amener le CNRD à remettre le pouvoir aux civils.

Par contre, pour les partisans et les soutiens inconditionnels du CNRD, les différentes étapes du chronogramme sont plutôt en train d'être exécutées à la satisfaction générale. Ils soutiennent qu'avec l'ancien commandant du Groupement des Forces spéciales, il y a des raisons d'espérer un retour apaisé à l'ordre constitutionnel en Guinée. À les en croire, il ne sert à rien de précipiter la transition en organisant des élections bâclées avec tous les risques que cela comporte. La pertinente question que l'on est tenté de se poser est de savoir si le CNRD pourra dérouler sereinement son agenda face à la détermination des Forces vives de Guinée dont sont membres les trois poids lourds de la scène politique guinéenne.

A noter que contrairement aux partis membres des FVG, il y a des partis membres de l'Union sacrée, dont la coordination est assurée par Dr Ibrahima Sory Diallo de l'ADC-BOC, qui avaient estimé que le délai du 31 décembre était intenable et sont allés jusqu'à participer à la campagne de vulgarisation de l'avant-projet de la nouvelle constitution, en guise de soutien à la démarche du CNT.



**Autorisation** N°299/PR/TPI/K/2018 -  
**Siège :** Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée  
**E-mail :** laigleinfosgn@gmail.com  
**Tél:** (+224) 621 93 53 88  
**Fondateur & Administrateur Général** Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité  
**Tél.** +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53  
**Directeur de Publication:** Amadou Sadjo Diallo  
**Rédacteur en Chef:** Sékou Condé  
**Secrétaire Général de la Rédaction:** Samuel M'Bemba  
**Comité de Rédaction:** Sammel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo  
**Stagiaire:** Mamadou Oury Bah  
**Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub:** Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50  
**Imprimeur:** Alseny Camara 628066445  
**Imprimerie:** Imprimerie Lanyi  
**Distribution:** L'Aigle Infos/Maison du Livre  
**Mise en page:** CMP-GAMS 629106363  
**Édité par :** Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)



Rapport de la mission de l'ONU  
 L'ANAD exprime sa satisfaction (Souleymane Souza Konaté)

Après une observation de l'évolution de la transition sous le CNRD, la mission des Nations unies a élaboré un rapport qui relate ses pressentis de la situation actuelle du pays. Dans ce document, les émissaires de l'ONU ont dénoncé la conduite de la transition.

La classe politique guinéenne se dit réconfortée par ces remarques et estime que cela va retenir l'attention des autorités de Conakry. En tout cas, c'est qu'a fait savoir le responsable de communication de l'Alliance Nationale pour l'Alternance et la Démocratie (ANAD).



**L'Aigleinfos :** La mission de l'Organisation des Nations Unies a finalement présenté son rapport. Quelle est votre point de vue sur ce document ?

**Souleymane Souza Konaté :** C'est un avis très favorable parce que ça exprime les préoccupations des acteurs sociopolitiques de notre pays. Le rapport contient trois axes principalement c'est l'axe des droits humains et des libertés publiques. Depuis un bon moment, nous disons que non seulement le CNRD a renié ses engagements mais il se sert de l'appareil judiciaire pour réprimer toutes les voix dissonantes. Aujourd'hui, la mission des Nations-Unies est revenue sur les cas d'arrestations arbitraires, de détentions illégales, d'enlèvement des acteurs politiques et sociaux. Le deuxième axe qui nous a intéressé c'est celui des élections. La mission est arrivée à la conclusion que le RAVEC est un processus très long et coûteux et que ça serait très difficile de se servir du résultat de ce RAVEC pour aller aux élections si on veut respecter le délai. Nous depuis un bon moment on a dit que le fichier électoral qui a servi aux élections de 2020 soit réactualisé et d'enlever des cas de décès et doublons pour nous permettre d'aller vers des élections libres et transparentes. Le dernier axe c'est le fait de reconnaître que le dialogue politique est totalement confus en Guinée à cause du mépris et de l'arrogance des acteurs du CNRD.

**L'Aigleinfos :** Qu'est-ce que vous demandez concrètement vous les partis politiques pour relancer ce dialogue dont vous parlez ?

**Souleymane Souza Konaté :** Premièrement, nous n'avons jamais été opposés au dialogue politique. Il vous souviendra qu'à la prise du pouvoir par le CNRD, nous avons été l'un des premiers à demander à ce que la junte accepte d'ouvrir un couloir de négociation à ce que les acteurs puissent aplanir leurs divergences, discuter des grandes actions qui vont nous retourner vers le retour à l'ordre constitutionnel mais ils nous ont opposé un refus catégorique à l'époque. Et on nous a dit qu'il a un format qui va nous intéresser, et ce format-là, c'est notre institution sous-régionale ou nos partenaires bi et multilatéraux. Et deuxièmement quand vous lisez la charte de la transition il est mentionné que le CNRD c'est l'organe central de la transition et le gouvernement exécute ses décisions et nous disons que c'est une même équipe. Mais quand vous écoutez certains acteurs politiques, ils vous disent que même une transition de dix ans, ils ne sont pas opposés. Ce qui veut dire qu'il n'y a pas de problème avec le CNRD alors que quand on entend dialogue, ça veut dire qu'il y a un problème. Nous disons que ceux-là qui sont intéressés par ce problème, c'est ceux-là qui doivent être autour de la table et avec l'observation de nos partenaires de G5 parce que toutes les actions qui vont être définies là, ils vont être mis à contribution. Et nous du côté des forces vives, nous avons clairement dit que nous ne reconnaissons plus le CNRD et le dialogue qui va nous intéresser aujourd'hui, c'est ce dialogue qui va discuter des conditions et modalités pratiques d'un gouvernement de transition civile qui aura pour agenda le retour à l'ordre consti-

tutionnel.

**L'Aigleinfos :** Votre parti qui est l'UFDG et d'autres sont sous observation et il vous a été demandé d'organiser un congrès d'ici le 31 janvier 2025. Où en est-on avec ce congrès ?

**Souleymane Souza Konaté :** Du côté de l'UFDG on a été très surpris de voir que notre formation politique a été placée au rang des partis sous observation parce quand on a reçu la mission à notre siège, on a fourni tous les documents qui ont été demandés par la commission technique à cet effet. Maintenant du côté du congrès, on n'a rien à se reprocher. On n'a pas pu le faire en 2020 à cause de la pandémie de Coronavirus et on n'a donné mandat à l'équipe actuelle de diriger le parti jusqu'en juillet 2025, nous lui avons fait savoir à la commission du MATD. Maintenant on est en train de se préparer à l'organisation de notre congrès selon notre agenda mais pas à l'agenda de quelqu'un, et je suis heureux de vous informer que nous sommes aujourd'hui à 90% de l'objectif atteint à ce niveau-là et on espère finir nos congrès de renouvellement et de validation de nos fédérations au plus tard courant du mois de février...

**L'Aigleinfos :** Merci à vous Monsieur Souleymane Souza Konaté, responsable de communication de l'UFDG et membre de l'ANAD !

**Souleymane Souza Konaté :** Merci à vous pour l'opportunité !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Lisez le journal numérique sur le site  
  
 Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Kéfina Diakité

Lire l'Aigle Infos,  
 c'est lire la vérité  
 et la vertu

Lisez le journal numérique sur le site  
  
 Votre site indépendant d'information tous azimuts.

INTERVIEW

Politique

## Le collectif des frustrés du RPG Arc-en-ciel demande un congrès pour remplacer Alpha Condé.

Le collectif des frustrés du RPG Arc-en-ciel se dit prêt à accompagner les actions du CNRD. Lors d'un entretien accordé à notre rédaction mardi, le Coordinateur dudit collectif a affirmé qu'ils restent et demeurent militants du parti d'Alpha CONDE. Ibrahima 4 DOUMBOUYA souhaite aussi l'organisation d'un congrès sans Alpha Condé. Il l'a dit dans un entretien avec votre hebdomadaire.



**L'Aigleinfos :** Qu'est-ce qui explique les raisons de ce long silence observé par le collectif depuis le coup d'Etat contre le Pr. Alpha Condé ?

RPGistes, et nous nous avons compris qu'il était temps pour donner notre position.

**Ibrahima 4 Doumbouya :** Après le 05 septembre, on a essayé de mettre la balle à terre, voir comment le pays va évoluer, faire une analyse afin de prendre une position.

**L'Aigleinfos :** Est-ce que vos relations avec le RPG sont au beau fixe, réellement ?

**Ibrahima 4 Doumbouya :** Entre le RPG et nous ça marche parce que nous sommes des militants inconditionnels. Seulement les petites brouilles qu'on avait eues c'est quand on a revendiqué nos droits parce qu'on était resté pour compte. On avait demandé une réparation des préjudices qu'on avait subis et ceux qui ne nous ont pas compris, nous ont mis à dos avec le président de la République d'alors, et lui il n'avait pas compris c'est pourquoi beaucoup

**L'Aigleinfos :** Et quelle est cette position ?

**Ibrahima 4 Doumbouya :** Notre position vient juste après l'appel du Coordinateur des mouvements de soutien du CNRD, Monsieur Alhoussein Makanéra Kaké qui après sa tournée à Kankan, il a tendu une main aux

s'étaient acharnés contre nous. Mais après le coup d'Etat, ils nous ont donné raison et finalement on a continué à participer aux activités du parti.

**L'Aigleinfos :** A quel moment vous prenez part aux activités du parti étant donné que vous ne prenez pas part aux AG ?

**Ibrahima 4 Doumbouya :** J'ai été tellement ciblé à un moment que j'étais obligé de me reculer parce que quand je venais aux AG la manière dont qu'on regardait, et finalement j'ai arrêté à un moment mais tout récemment j'ai repris.

**L'Aigleinfos :** Si on vous demandait aujourd'hui de faire un choix entre le CNRD et le RPG, quel sera votre choix ?

**Ibrahima 4 Doumbouya :** Le CNRD n'est pas un parti politique, c'est une entité qui dirige le pays. Donc on ne peut pas faire une différence entre les deux. Le RPG c'est notre parti on n'y quittera pas mais s'il y a une autre force qui nous tend la main de les accompagner on le fera si les conditions sont réunies.

**L'Aigleinfos :** Aujourd'hui plusieurs mouvements de soutien à l'image des jeunes de l'Axe souhaitent que le Général Mamadi Doumbouya se présente comme candidat aux prochaines élections. Quelle est votre position par rapport à cela ?

**Ibrahima 4 Doumbouya :** Nous ne demandons pas au Général de se présenter et nous ne lui interdisions pas non plus de ne pas se présenter mais nous répondons tout simplement à l'appel de Makanéra Kaké qui tend la main au RPG de venir les accompagner dans leur projet. Donc dans n'importe quel projet qui va dans l'intérêt de la nation, nous nous sommes prêts. D'ailleurs nous avons discuté dans notre plateforme et à l'unanimité nous avons décidé d'accompagner tous les projets du CNRD. C'est vrai qu'au sein du parti nous traversons une situation difficile comme nos cadres en prison, les métiers fermés mais le CNRD est en train de réaliser des travaux salvateurs : on a la lutte contre la corruption, les gros chantiers qu'il a ouverts.

**L'Aigleinfos :** Sur cette question d'une éventuelle candidature du Général Doumbouya, le RPG est clair. Pas question de parler de candidature du tombeur d'Alpha Condé. Cela ne vous suffit-il pas en tant que militants inconditionnels du pays comme vous l'avez dit ?

**Ibrahima 4 Doumbouya :** C'est la position du RPG à travers ses cadres mais la base n'a pas encore décidé. C'est pour cela aujourd'hui on souhaiterait l'organisation d'un congrès à la tête du parti.

**L'Aigleinfos :** En parlant de congrès on sait que depuis maintenant trois ans Alpha Condé est en exil forcé, est-ce que souhaiteriez-vous voir quelqu'un d'autre diriger ce pays ?

**Ibrahima 4 Doumbouya :** Nous, nous pensons pas que le RPG a besoin d'être redynamisé, restructuré. C'est vrai que pour le Pr. Alpha ce n'est pas fini mais il peut occuper le poste de présidence d'honneur mais avec son âge, il doit laisser la main à quelqu'un d'autre pour diriger le parti.

**L'Aigleinfos :** Merci à vous Monsieur Ibrahima 4 Doumbouya, Coordinateur du Collectif des frustrés du RPG Arc-en-ciel !

**Ibrahima 4 Doumbouya :** C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D



Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

## Tenue de toutes les élections en 2025 Une sortie d'Ousmane Gaoual qui sème le doute

A la faveur d'un déjeuner de presse organisé le mercredi 29 janvier 2025, le ministre porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, a déclaré que toutes les élections ne pourront pas se tenir en 2025.



« Est-ce que l'année 2025 sera une année où toutes les élections vont avoir lieu ? Je pense que c'est non, c'est impossible. Ce qui va se faire dans un premier temps et sur instruction du chef de l'État avant la fin du premier semestre, c'est l'élection référendaire. Pour ça, il faut un cadre spécifique. Comme vous le savez, pour le référendum, il faut une loi spécifique qui va organiser le référendum. Le fichier qui va être utilisé, c'est le fichier qui est actuellement en cours de construction, qui sera issu du RAVEC. Cela ne fait l'objet d'aucun doute. C'est pour ça que nous in-

vitons nos concitoyens à accorder une importance particulière à leur enrôlement, qui est actuellement en cours. Il faut se faire enrôler. Tout le monde va être recensé et on va extraire de cette liste générale la liste électorale. C'est ce qui va se passer et donc nous encourageons les organisations de la société civile, les acteurs politiques, les partis, à faire une campagne pour que les Guinéens s'intéressent à cette activité », a martelé Ousmane Gaoual Diallo. A l'en croire, la transition pourrait se prolonger jusqu'en 2026. « Sur le calendrier électoral, dans le

meilleur cas si on arrive à faire les élections au mois de mai, ça va être difficile d'enchaîner l'élection présidentielle tout de suite parce qu'il y a au moins un code électoral qu'il faut adopter, il faut compter à peu près trois semaines. On sera au mois de juin, il n'est pas possible d'organiser des élections en Guinée au mois de juillet, au mois d'août, peut-être même septembre. Ça veut dire qu'il faut repartir soit en septembre ou en octobre pour les élections suivantes, que ce soit la présidentielle ou les autres élections suivant la déclinaison qui sera issue de la constitution et du chronogramme que l'administration du territoire va prononcer. Donc il faut compter peut-être deux grandes élections majeures cette année et puis les autres vont suivre l'année suivante. Mais du point de vue, sauf si on décidait de regrouper toutes les élections à la même date. Après, ça c'est un autre choix dont je ne peux pas dire aujourd'hui quelle est l'option qui va être retenue. Mais si ça devait être séquentiel, ça veut dire qu'on ne peut pas faire toutes les élections en 2025. Il va falloir compter pour certaines élections parce qu'il ne faut pas oublier qu'il y en a plusieurs qui nous attendent d'après l'avant-projet. Il y a des sénatoriales, des élections législatives, des communales, même des districts et des quartiers qui nous attendent encore devant. », a martelé Ousmane Gaoual Diallo.

Mamadou Oury

## Elections en Guinée Le PM Bah Oury dit ce qu'il pense de l'ancien fichier électoral

Le Premier ministre guinéen, Amadou Oury Bah, a été interpellé le lundi 27 janvier par les animateurs de l'émission "On fait le Point" de la RTG, sur le non retour à l'ordre constitutionnel le 31 décembre dernier, comme c'était prévu dans l'accord dynamique conclu avec la CEDEAO. Il a mis cette occasion à profit pour dire tout le mal qu'il pense de l'ancien fichier électoral qui aurait déjà causé la mort de 200 Guinéens.



« L'homme propose Dieu dispose, ça c'est une réalité connue de tout le monde. La volonté d'aller dans cette direction s'est manifestée, a été actée par écrit. Mais pour des raisons diverses, le départ a été pris avec beaucoup de lenteur, les mesures pour vraiment mettre les choses en place, c'est-à-dire les structures et les moyens n'ont pas été faits avec diligence. Pour donner un exemple, ce n'est qu'avec mon arrivée comme Premier ministre, Chef du Gouvernement qu'un mois et demi plus tard que la coordination du PN-RAVEC a été désignée. Or c'est l'élément déclencheur du processus. Bien entendu, il y avait des travaux préliminaires qui étaient engagés mais l'absence du coordinateur n'avait pas permis de se lancer effectivement à fond dans ce travail...L'objectif que le président avait indiqué pour l'année 2024 c'était au 31 décembre c'est l'organisation du référendum, on a connu quelques

difficultés, qui nous ont fait perdre 1 mois et demi, 2 mois, parce que les kits qui devaient servir pour le fichier électoral n'ont pas été perçus à temps et d'ailleurs une mission expresse comprenant le ministre de l'Administration du Territoire et les différents responsables de son département partent à Dubaï pour régler définitivement cet aspect pour nous permettre d'ions de rattraper le retard », a martelé le chef du gouvernement de transition. Et à propos de l'ancien fichier, le locataire du Palais de la Colombe a été on ne plus clair : « Je vais vous dire franchement. Ceux qui disent, utilisez l'ancien fichier pour aller vite, pour aller à la catastrophe. L'ancien fichier qui a déjà conduit à 200 morts. Les protagonistes de cette tragédie se retrouvent aujourd'hui ensemble pour utiliser ce qui a amené à ce que 200 enfants de ce pays périssent. Est-ce responsable? Le nouveau fichier rentre en ligne de compte, parce que nous ne voulons pas recréer les mêmes faits qui ont amené à ce que le pays quelques années après se retrouve dans une dynamique de crise institutionnelle qui a amené à une transition. Il faut que les gens soient responsables... »

Kaba Kankoula

INTERVIEW

## Tragédie survenue au stade de N'Zérékoré

## Des défenseurs des droits de l'Homme invitent l'Etat à faire face à ses responsabilités.

Des défenseurs des droits humains constatent avec regret, la lenteur dans les enquêtes annoncées par l'Etat à la suite du drame survenu le 1er décembre 2024 au stade du 03 avril de N'Zérékoré, lors d'une finale de tournoi de football, doté du trophée « Général Mamadi Doumbouya ». Près de deux mois après, les autorités judiciaires restent silencieuses sur cette bousculade qui a fait sur place cinquante-six morts selon le bilan établi par le gouvernement Bah Oury, des blessés graves et des disparus.

Le Collectif des ONG de défense des droits de l'Homme basé dans la région de N'Zérékoré hausse le ton et appelle à l'organisation d'un procès.



**L'Aigleinfos :** Vous vous êtes formés en collectif pour défendre les victimes de la tragédie de N'Zérékoré suite à un match de football. On tend vers deux mois depuis que ce drame est survenu au stade 03 avril de la ville. Dans quel état se trouvent aujourd'hui ces victimes ?

**Emmanuel Fassou Sagnou :** Je crois que les victimes se consolent elles-mêmes parce que depuis la tragédie, aucun acte n'a encore été posé pour leur venir en aide ou

un accompagnement quel que soit. On avait sollicité après le drame, que le gouvernement puisse mettre en place, un mécanisme d'accompagnement psychosocial, de créer un lieu où des gerbes de fleurs pouvaient être posées en mémoire de ces victimes et que rapidement des enquêtes soient ouvertes pour la tenue d'un procès pour savoir ce qui s'est réellement passé.

**L'Aigleinfos :** On apprend que l'une des victimes qui se nomme

Etienne serait dans un état grave alors que ses collègues suivent des traitements dans des hôpitaux notamment à Conakry. Est-ce que vous confirmez ?

**Emmanuel Fassou Sagnou :** Oui, je crois qu'à la suite du drame le gouvernement avait pris l'engagement d'apporter tous les soins nécessaires notamment les blessés graves. C'est ce qui a valu l'évacuation de certains dans les hôpitaux de Conakry. Nous sommes fortement surpris et même agacés d'apprendre que certains n'obtiennent pas les soins nécessaires. C'est ce qui est le cas d'Etienne qui doit bénéficier d'une évacuation pour un centre spécialisé et tous les autres blessés graves d'ailleurs.

**L'Aigleinfos :** Le gouvernement maintient son bilan de 56 morts mais vous qui êtes basé dans la ville de N'Zérékoré, est-ce qu'il y a eu évolution ou pas ?

**Emmanuel Fassou Sagnou :** Il y a une nette évolution. Nous avons déployé des enquêteurs sur le terrain qui sont allés de famille en famille, et ils nous sont remonté

des listes que nous sommes en train d'exploiter. C'est le cas des disparus, des blessés, des morts. Les enquêtes continuent et certainement dans les prochains jours, nous allons publier un rapport plus exhaustif mais ce que nous savons, on pourrait dorénavant dire que nous sommes au-delà des 136 morts.

**L'Aigleinfos :** Quelles sont les démarches que vous avez entreprises depuis ce temps pour que ces victimes soient rétablies dans leurs droits ?

**Emmanuel Fassou Sagnou :** Nous en tant que défenseurs des droits humains, il est de notre devoir de protéger la vie de chaque être humain. Et cela, nous le faisons conformément aux textes de loi qui nous gouvernent. Et deuxièmement nous avons mis en place une équipe pour rédiger un rapport pouvant situer la responsabilité des uns et des autres et troisièmement nous sommes en train de voir dans quel mécanisme nous pouvons former ces victimes en association pour qu'éventuellement celles qui le souhaitent puissent porter plainte afin qu'il y ait justice.

**L'Aigleinfos :** Mais les lignes ne bougent presque pas du côté du gouvernement. Qu'est-ce qui est en train d'être fait à ce niveau ?

**Emmanuel Fassou Sagnou :** Nous avons été entendus par cette commission d'enquête que le gouvernement a mise en place mais nous pensons que ça ne devrait pas rester là. Il faut que les enquêtes puissent aller jusqu'au bout et qu'il y ait un procès afin que les victimes puissent connaître ce qui s'est réellement passé. Voilà un peu la dynamique dans laquelle nous sommes, et nous en appelons à la responsabilité des uns et des autres pour que cette démarche puisse être partagée.

**L'Aigleinfos :** Merci à Vous Monsieur Emmanuel Fassou Sagnou, du Collectif des ONG de défense des droits de l'Homme !

**Emmanuel Fassou Sagnou :** C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

## UFDG-ANAD

## Souleymane Souza Konaté réagit au rapport de la mission électorale de l'ONU en Guinée

Souleymane Souza KONATÉ a réagi au récent rapport de la mission électorale de l'ONU en Guinée. Il est le président de la Commission Communication de l'ANAD et conseiller chargé de Communication de Cellou Dalein Diallo.



« Tout en réaffirmant notre position de non-reconnaissance du CNRD et notre exigence d'une transition civile pour restaurer l'ordre constitutionnel, nous saluons le rapport de l'ONU, qui dresse un tableau réaliste et objectif de la crise actuelle en Guinée. Cette crise découle principalement du refus des autorités de respecter le chronogramme de transition convenu avec la CE-DEAO.

Elle est également aggravée par les violations répétées de la Charte de la transition par le CNRD, notamment en ce qui concerne : les droits humains ; les libertés fondamentales ;

et l'interdiction faite aux responsables de la transition de se porter candidats aux élections visant à rétablir l'ordre constitutionnel. Depuis le début, les Forces Vives

de Guinée (FVG), dont l'ANAD est membre, n'ont cessé de dénoncer : les disparitions forcées d'acteurs de la société civile et de journalistes ; les morts suspectes en détention de personnalités civiles et militaires ; l'assassinat impuni de plus de 60 manifestants ; le musèlement de la presse ainsi que la corruption et les détournements de fonds publics.

La mission des Nations unies souligne que la crise de confiance entre les acteurs politiques et la junte est aggravée par ces dérives, ainsi que par une absence manifeste de volonté politique d'organiser des élections crédibles pour rendre le pouvoir aux civils.

La décision de confier l'organisation des élections au MATD (Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation) et aux préfets, tous issus de l'armée, la dissolution des conseils communaux élus, la mise en place de délégations spéciales dirigées par des partisans zélés de la candidature du chef de la junte, et le remplacement des chefs de quartiers et de districts par des personnes acquises à cette cause témoignent clairement de la volonté de la junte de confisquer le pouvoir.

Concernant le fichier électoral, la solution est pourtant simple : le fichier de 2020 peut être actualisé rapidement. L'argument du RAVEC

(Recensement Administratif à Vocation d'État Civil) n'est qu'un stratagème visant à retarder les élections pour préparer une mascarade électorale, avec pour objectif de faire proclamer le chef de la junte Président élu dès le premier tour.

Nous appelons les Nations Unies à ne pas s'associer à un tel simulacre. Au contraire, elles doivent veiller à ce que toutes les conditions d'un scrutin libre, transparent et inclusif soient réunies, et que les élections soient organisées dans le respect strict de l'article 46 de la Charte de la transition et de l'article 25, alinéa 4 de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance de l'Union africaine (UA) », a écrit Souleymane Souza KONATÉ, président de la Commission Communication de l'ANAD et Conseiller Chargé de Communication de Cellou Dalein Diallo.

Kaba Kankoula



## Dr Fodé Oussou Fofana à l'AG de l'UFDG « Nous allons organiser notre congrès... »

Lors de l'assemblée générale hebdomadaire de l'UFDG qui s'est tenue le samedi 25 janvier 2025, à son siège national à la Minière, dans la commune de Dixinn, Dr Fodé Oussou Fofana, son vice-président, a fait une mise au point sur la tenue prochaine du congrès national de cette formation politique dirigée par l'ancien Premier ministre Cellou Dalein Diallo. Un congrès au cours duquel l'on procédera à l'élection de tous les responsables du parti, de la base au sommet.



« Nous allons organiser notre congrès. Ceux qui sont candidats, ceux qui veulent être président de l'UFDG, préparez-vous. Commencez à faire votre campagne. Tous les responsables du parti, de la base au sommet, qui veulent être candidats, doivent se préparer à faire campagne, et cela se déroulera dans la plus grande transparence. Ceux qui ne sont pas concernés par le congrès de l'UFDG, ce sont ceux qui ne sont pas du parti. Toute personne, homme ou femme, qui a été exclue de l'UFDG ne peut pas être candidate... Nous sommes un parti démocratique, et tout se fera dans la transparence. Il n'y aura pas de désordre. Vous faites votre demande, vous faites votre

campagne, et le jour-J, il y aura un vote. On saura qui est qui, qui pèse quoi, et qui représente quoi », a déclaré Dr Fodé Oussou Fofana, à l'assemblée générale hebdomadaire de l'UFDG qui s'est tenue samedi 25 janvier 2025.

Ce congrès annoncé se tiendra-t-il en présence de Cellou Dalein Diallo ou connaîtra-t-il la participation d'Ousmane Gaooul Diallo, actuel ministre porte-parole du gouvernement Bah Oury ? C'est la pertinente question que tous les observateurs de la scène politique guinéenne se posent aujourd'hui. Cité dans l'affaire Air Guinée, le chef de file de l'UFDG est absent du pays depuis de longs mois. Il a élu domicile à Dakar, la capitale sénégalaise où il continue de s'opposer à la façon dont la transition guinéenne est conduite par le général d'armée Mamadi Doumbouya.

Kaba Kankoula

## TPI de Kaloum

## Paul Moussa Diawara et 56 officiers maritimes prêtent serment, une première en Guinée.

En lieu et place d'un procès ordinaire, le Tribunal de Première Instance de Kaloum a été aménagé vendredi, 24 janvier 2025, pour recevoir une prestation de serment. Le Directeur National de la Marine marchande et une cinquantaine d'officiers maritimes de sa direction se sont engagés devant cette juridiction. La cérémonie a été dirigée par le juge dudit tribunal, Mamadou Boye Diallo.



Le Directeur National de la Marine marchande, Paul Moussa Diawara et cinquante-six inspecteurs de la sécurité maritime se sont engagés à remplir correctement leur rôle, dans l'exercice de leur fonction. Ce devoir qui est une première en Guinée, a été pris devant le tribunal de première instance de Kaloum.

« Je jure d'accomplir ma mission, de faire mes rapports et de donner mes avis sur mon honneur et ma conscience », c'est cet extrait du serment prononcé à tour de rôle par ces agents ainsi que leur responsable. Désormais, ils prennent la mesure d'agir conformément à

la loi dans le cadre de leur travail : « Je tiens à vous dire que cette cérémonie est une première. A ma connaissance, je parle sous le contrôle de ceux que j'ai trouvés. En effet notre structure, notre entité, notre direction est un service public qui a vocation d'intervenir dans le cadre maritime, en phase avec le code maritime qui a été voté, ratifié et promulgué le 9 mai 2019, et bien entendu dans le cadre également des décrets d'application et des textes d'application. Donc nous sommes aujourd'hui ici au tribunal de première instance de Kaloum, conformément à ce code maritime, à la loi aux dispositions légales notamment l'article 6, l'article 7 et l'article 350 et suivants, qui exigent que l'exercice de notre mission, requiert bien entendu le passage devant le tribunal pour prêter serment afin que l'acte qu'on proposera soit en phase avec le code maritime », a-t-il expliqué.

Dans le cadre des inspections des navires, des installations portuaires, et avoir l'habilitation, la prestation est conseillée souvent au tribunal le plus proche. Cela donne le droit à ces agents, d'intervenir sur l'ensemble du territoire national : « désormais on va agir en toute légalité, en toute légitimité, en toute autorité, conformément

à la loi, et c'est pour vous dire que désormais, la marine marchande vient de franchir un grand pas, un énorme pas dans le processus de sa mission, dans le cadre de ses attributions. Les hommes et moi sommes prêts à sortir de cette belle, magnifique, historique et première cérémonie qui est désormais dans les annales de l'histoire de notre institution commune. Nous sommes prêts à accomplir cette tâche. Quand on est officier de police judiciaire, on est sous la férule du procureur de la République », a ajouté Paul Moussa Diawara.

L'ancien Directeur Général de l'Office Guinéen de Publicité estime que désormais, leur : « mission sera de réunir les infractions, de constater les infractions, de réunir les faits et de transmettre à monsieur le procureur de la République. Donc c'est pour vous dire que c'est une nouvelle allure, un nouvel élan, une nouvelle phase que nous venons d'ouvrir dans le cadre de l'exercice de ce qui nous revient de droit dans le cadre de notre mission à la tête de la marine marchande. Encore une fois, nous sommes heureux, très heureux en ce jour sain du vendredi. Nous sommes très heureux parce que notre action, nos actes vont revêtir le sceau. Il n'y a plus rien à faire, il faut que les

uns et les autres comprennent que désormais à la marine marchande, nous sommes liés à l'autorité judiciaire dans le cadre de l'accomplissement de notre mission. Cette information est à donner à toutes les entités intervenant dans le secteur maritime. On nous a rappelé notre rôle, on nous a rappelé notre mission, les responsabilités auxquelles nous faisons face et les risques qui vont avec », a-t-il rappelé. Avant de renchéir ceci : « à notre tour, nous disons à tous ceux qui interviennent dans le cadre maritime, qu'ils soient consignataires, manutentionnaires, transitaires, qu'ils relèvent dans le maritime, que nous aussi, nous avons le mien partout, parce que notre institution est une institution transversale. J'invite les autres à respecter la loi, à respecter le code maritime que nous avons la responsabilité première de respecter et de faire respecter. Je vous remercie », a-t-il conclu.

Samuel Demba. D

*Lire l'Aigle Infos,  
c'est lire la vérité  
et la vertu*

## Non-respect des engagements de la Transition Le Forum des Forces Sociales de Guinée se dit déçu du CNRD

Par la voix de leur coordination, les Forces Sociales de Guinée ont salué le rapport de la Mission d'évaluation des besoins électoraux (NAM) des Nations unies, mais le juge insuffisant pour faire avancer la stabilité politique du pays



Elles rappellent que le 15 novembre 2024, les Nations unies ont déployé une mission d'évaluation des besoins électoraux à la demande du gouvernement de la Transition. Une mission qui visait à fournir des recommandations pour le retour à l'ordre constitutionnel en organisant des élections libres et transparentes. Pour le Forum des Forces Sociales, bien que le rapport de la NAM reflète les réalités sociopolitiques et sécuritaires actuelles de la Guinée, il manque des éléments essentiels pour garantir une transition véritablement inclusive. Elles insistent notamment sur le principe selon lequel les responsables de la Transition ne doivent pas se porter candidats aux élections, ainsi que

l'impératif de mettre en place un organe indépendant pour gérer les élections.

« Si ce rapport avait été pris en compte de manière plus active par les autorités de la Transition, notamment avant le 31 décembre 2024, il aurait pu impulser un véritable consensus national, offrant ainsi à la Guinée une chance de rétablir l'ordre constitutionnel avec une plus grande légitimité », relèvent les Forces Sociales de Guinée, qui, par ailleurs, ont fait part de leur inquiétude face à l'absence de mécanismes garantissant le respect des engagements pris, notamment en ce qui concerne le dialogue inclusif entre acteurs politiques et la mise en œuvre des ac-

cords issus de ce processus.

« Nous nous demandons, au regard des violations répétées des engagements par les autorités du CNRD, quel mécanisme objectif et quelles garanties les Nations unies peuvent proposer pour assurer le respect des accords qui découleront du dialogue national », a lancé la Coordination du Forum des Forces sociales de Guinée, tout en exhortant les Nations unies et les acteurs nationaux à utiliser ce rapport de manière constructive, afin d'assurer que le retour à l'ordre constitutionnel se fasse dans le respect des principes démocratiques et des droits humains. Abdoul Sacko et ses camarades appellent ainsi à une action rapide et efficace pour garantir que les prochaines étapes de la Transition soient marquées par la transparence, l'inclusivité et le respect des engagements internationaux. Reste à savoir maintenant si leurs préoccupations, somme toute légitimes, seront prises en compte par le CNRD et son gouvernement. Attendons de voir...

Kéfina Diakité

*Lire l'Aigle Infos,  
c'est lire la vérité  
et la vertu*

## MoDel Le parti organise un sit-in à son siège pour exiger la libération d'Aliou Bah

Depuis la condamnation d'Aliou Bah, son parti, MoDel, multiplie les actions afin d'obtenir sa liberté. C'est ainsi qu'il a organisé samedi 25 janvier à son siège sis à Nongo, un sit-in en vue de la remise en liberté du jeune leader.



Aliou Bah, le président du Mouvement Démocratique Libéral (MoDel), a été condamné le 07 janvier 2025 à deux ans de prison par le tribunal de première instance de Kaloum, pour offense et diffamation contre le chef de l'État. Depuis cette condamnation, qui continue de faire couler beaucoup d'encre et de salive, son parti multiplie les actions afin d'obtenir sa liberté. C'est ainsi qu'il a organisé samedi 25 janvier à son siège sis à Nongo, un sit-in en vue de la remise en liberté du jeune leader Aliou Bah. « L'objectif du sit-in c'est de continuer à dénoncer ces pratiques néfastes qui sont en train de continuer à affaiblir notre démocratie. On l'avait annoncé la semaine passée, et je pense que nous maintenons cette position, malgré qu'on soit des légalistes, malgré qu'on soit des partisans, mais le MoDel est un parti

qui est déterminé à résister contre l'injustice. Donc, c'est sur cette lancée que nous avons prévu des sit-in ici au siège. Vous avez constaté la mobilisation, et dans le futur, nous allons continuer à dénoncer l'instrumentalisation de la justice et à réclamer la libération immédiate et systématique de tous les détenus. », a confié Moïse Diawara, porte-parole du MoDel. Avant de relever le caractère inclusif de ce combat. « C'est l'inclusivité qui était prévue, parce que nous savons aujourd'hui que ce n'est pas seulement le MoDel, il y a des victimes à tous les niveaux. C'est pourquoi vous avez constaté la présence des familles des victimes, la présence des acteurs de la société civile, la présence des leaders politiques à tous les niveaux. C'était ça la vision du MoDel. Aller vers tout le monde, pour qu'ensemble nous puissions former un bloc contre toutes ces mauvaises pratiques qui sont en train de prendre forme dans notre pays. », a-t-il indiqué.

Kaba Kankoula

*Lisez le journal  
numérique sur le site*

**KéfinaFasso**  
www.kefinafasso.com  
Votre site indépendant d'information tous azimuts.

**CAN 2025**

**11 mois de préparation, une aubaine pour les sélectionneurs, vraiment ?**

Le tirage au sort de la CAN 2025, effectué lundi 27 janvier, 11 mois avant le début du tournoi, est « un avantage » pour la plupart des sélectionneurs. Mais c'est une durée qui pourrait aussi être fatale à certains.



CAN 2025

Comme la plupart des sélectionneurs, Juan Micha, entraîneur de la Guinée équatoriale, trouve un avantage à connaître ses adversaires à la CAN 11 mois à l'avance.

C'est inédit, pour la première fois de l'histoire de la Coupe d'Afrique des nations, le tirage au sort est effectué presque un an avant le début de la compétition. Onze mois précisément qui vont être mis à contribution par les sélectionneurs pour préparer leurs équipes, observer leurs adversaires et parfaire leurs tactiques. Après le tirage au sort, la plupart des techniciens se félicitaient plutôt de cette si longue attente. « C'est un avantage », affirme sans hésiter Stefano Cusin, sélectionneur des Comores qui disputera le match d'ouverture face au Maroc. « On aura beaucoup de temps pour, non seulement se concentrer sur notre équipe, faire nos matchs, grandir comme équipe. Mais aussi pour suivre nos adversaires, bien les étudier et bien se préparer », analyse le coach des Cœlacanthes.

**Le danger des qualifications au Mondial**  
Juan Micha, sélectionneur de

la Guinée équatoriale, est logé, avec son équipe, dans le groupe E avec l'Algérie, le Burkina Faso et le Soudan. **Déjà tombeur des Fennecs en 2022, bourreau de la Côte d'Ivoire en 2024**, le coach du Nzalang national apprécie d'avoir le temps de mieux préparer son équipe face à ses adversaires connus à l'avance. « On connaît maintenant notre groupe, cela ne peut être qu'un avantage pour nous. C'est vrai qu'on connaît bien l'Algérie qu'on a battue en 2022, mais les joueurs et l'équipe ont évolué. Ce n'est plus la même équipe, le Burkina a également changé depuis qu'on l'a rencontré (en amical en octobre 2023, ndlr). D'ici au début de la CAN, chaque équipe va forcément essayer de voir comment surprendre son adversaire quand la compétition va commencer. »

Pour Eric Chelle, **nouveau sélectionneur du Nigeria**, ces mois d'attente ne changent rien à sa priorité du moment. « Nous restons focus sur le mois de mars et les qualifications à la Coupe du monde. Nous avons deux matchs importants contre le Rwanda et le Zimbabwe. Et après, en octobre, on pourra penser à la Coupe d'Afrique », lâche le patron des Super Eagles. Car avant le début de la CAN, le 21 décembre, il y aura effectivement la fin des **éliminatoires de la Coupe du monde 2026**. Un

moment crucial pour les équipes, mais aussi les sélectionneurs. Il n'est pas dit que ceux qui sont en poste au moment du tirage au sort le soient au moment de la CAN. Un **Marc Brys**, en conflit ouvert avec la Fecafoot, sera-t-il maintenu si le Cameroun échoue à se qualifier à la Coupe du monde ? Qu'en sera-t-il d'Eric Chelle (Nigeria) ou de **Pape Thiaw** (Sénégal) dont l'un des objectifs assignés est justement de décrocher le ticket pour le Mondial américain ?

C'est sans doute cette situation qui contrarie le journaliste et consultant à RFI, Philippe Doucet qui ne comprend pas l'intérêt d'effectuer le tirage 11 mois avant la compétition. « D'ici là, il y a des matchs tout à fait essentiels et qui, souvent, sont des tuteurs d'entraîneurs, rappelle Doucet. Les qualifications pour la Coupe du monde, très souvent, rebattent les cartes. Et donc, est-ce que vous pouvez demander à un entraîneur, aujourd'hui, de se projeter sur la prochaine CAN dans 11 mois, alors qu'en fait, peut-être que dans deux mois, en mars, il va sauter ? »

Eric Chelle avait peut-être raison de lancer juste après le tirage cette phrase : « Le temps est l'ennemi de l'entraîneur... »

RFI

**Les poursuites de la CRIEF contre Boubacar Barry dénoncées**

Le samedi 25 janvier 2025, l'UFR a tenu son assemblée générale hebdomadaire à son siège national à Matam, dans la commune du même nom. A cette occasion, le parti de Sidya Touré, a dénoncé les poursuites engagées par la Crief contre Boubacar Barry, son vice-président et ex-ministre de la Pêche et de l'Élevage sous le régime Conté.



Pour rappel, Boubacar Barry est poursuivi, avec certains anciens ministres des régimes Conté et Condé, pour faux, usage de faux en écriture publique et abus de confiance à la requête de la société Bankina.

Dans son intervention à l'AG de l'UFR sur ce sujet précis, le secrétaire permanent du parti, Kissima Sylla, a déclaré : « nous avons confiance en sa lucidité, en son charisme, en sa rigueur dans la gestion des choses publiques. Monsieur Boubacar Barry, en son temps même, avait bénéficié d'un certificat de premier ministre de la sous-région de la Pêche. Vous comprenez ? Alors, si aujourd'hui, on lui colle à la peau des faits de malversations, détournement,

faux et usage de faux, nous ne pouvons pas croire. C'est tout simplement pour le salir. Sinon, quelqu'un qui avait bénéficié d'un satisfecit au moment de sa gestion, on ne peut pas revenir après pour dire qu'il y a eu des manquements dans sa gestion. On ne peut pas croire à cela. L'UFR ne peut pas croire. C'est une chasse aux sorcières, nous le considérons comme ça. C'est seulement pour le salir ».

A noter que l'UFR de Sidya Touré, l'UFDG de Cellou Dalein Diallo et le RPG Arc-en-ciel d'Alpha Condé sont tous membres des Forces vives de Guinée qui ne ratent aucune occasion pour tirer à boulets rouges que le CNRD et son président, qu'elles accusent, à tort ou à raison, de vouloir confisquer le pouvoir contre la volonté de la majorité des Guinéens.

Kéfina Diakité

*Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu*

**Ligue des champions**

**Lille qualifié pour les huitièmes de finale, le PSG, Monaco et Brest en barrages**

La première phase de la Ligue des champions nouvelle formule s'est conclue mercredi 29 janvier sur une apothéose de 18 matchs simultanés, qui ont offert du suspense à tous les étages avec notamment quatre clubs français engagés qui continuent l'aventure.



Bonne nouvelle pour le foot français, aucune équipe tricolore n'est passée à la trappe après ce premier tour inédit. Dans le nord de l'Hexagone, Lille se qualifie directement pour le tour suivant sans passer par la moulinette des barrages. Les Dogues terminent à la septième place alors que huit clubs étaient assurés de passer directement en huitièmes de finale. Lille a largement battu le Feyenoord Rotterdam pour cette première partie de campagne (6-1).

Le PSG à l'heure

Dans une dernière journée où 27 équipes sur 36 avaient encore quelque chose à jouer, le PSG a battu Stuttgart pour entériner sa participation aux barrages (4-1). Il ne fallait qu'un match nul aux Parisiens pour y arriver, après sa victoire contre Manchester City. Barcola inscrit de la tête le premier but parisien dès la sixième minute et Ousmane Dembélé permet de creuser l'écart toujours en première période (17e). L'ancien joueur de Barcelone double la mise à la 35e minute. En seconde période il s'offre le pre-

mier triplé de sa carrière au PSG (54e). Stuttgart a sauvé l'honneur à la 77e minute grâce à Chris Führich.

Très mal partis cette saison en C1, les hommes de Luis Enrique sont donc en barrages et évitent une énorme crise au sein du club de la capitale. Le PSG, seule écurie française taillée en théorie pour jouer la gagne en C1, a longtemps paniqué à l'idée de vivre une humiliante élimination, la faute à des faux pas évitables contre le PSV Eindhoven et l'Atlético. Classé 15e, Le PSG affrontera soit Brest, soit Monaco, dans un duel franco-français.

Monaco s'incline à Milan Monaco, mis KO dans le premier quart d'heure par l'Inter, s'est incliné 3-0 à Milan mais jouera bien les barrages. L'ASM a payé un premier quart d'heure cauchemardesque, avec deux buts encaissés et un joueur exclu. Lautaro Martinez a marqué sur pénalty (4e), Christian Mawissa a écopé d'un carton rouge pour une faute en position de dernier défenseur (12e) et Martinez a tué le match dans la foulée (16e), avant de signer un triplé en deuxième période (67e).

Brest, l'un des plus Petits Poucets de la compétition, a longtemps

figuré dans le top 8. Treizième avec 13 points, les Finistériens recevaient le Real avec l'espoir de ne pas reculer, mais disputer les barrages était déjà acquis. Les Brestois ont perdu face au Real Madrid 3-0. La venue du club madrilène à Guingamp pour y défier Brest a créé l'effervescence dans la petite ville des Côtes d'Armor. Mais il n'y a pas eu de miracle pour les Bretons. Kylian Mbappé, de retour en forme après des mois de déboires sportifs et extrasportifs, a été assez inoffensif. Manchester City se sauve

Manchester City a arraché sa qualification pour les barrages après sa victoire contre Bruges (3-1), à l'Etihad Stadium. Mal embarqués après un contre belge conclu juste avant la pause par Raphael Onyedika (45e), les quadruples champions d'Angleterre en titre ont tout renversé grâce à Mateo Kovacic (53e), Joel Ordonez (csc 62e) et Savinho (77e). La victoire des joueurs de Pep Guardiola était impérative pour poursuivre l'aventure en C1, compétition qu'ils ont remportée en 2023 et dont ils ont toujours atteint les 8e depuis 2014. Arsenal et l'Inter Milan, vainqueurs respectivement à Gérone

(2-1) et contre Monaco (3-0), se sont qualifiés directement pour les huitièmes de finale, finissant 3e et 4e de la phase de ligue derrière Liverpool (1er) et Barcelone (2e), déjà qualifiés.

Avec Lille, les trois autres billets ont été compostés par l'Atlético Madrid (5e), irrésistible à Salzborg (4-1), le Bayer Leverkusen (6e), tombeur du Sparta Prague (2-0), et Aston Villa (8e), tombeur du Celtic (4-2).

L'ultime tour de piste de cette phase de ligue n'a en tout cas mis aucun cadavre sur le bord de la route et ils seront tous au rendez-vous au moins des barrages. Liverpool, qui a concédé son premier revers cette saison en Ligue des champions à Eindhoven (3-2) après sept succès en autant de matches, reste au sommet devant le FC Barcelone, tenu en échec par l'Atalanta Bergame (2-2).

RFI

*Lisez le journal numérique sur le site*  
**KéfinaFasso**  
www.kefinafasso.com  
Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Syrie

Constitution suspendue, groupes armés dissous, Ahmed al-Charaa désigné président pour la « transition »

Les nouvelles autorités annoncent la suspension de la Constitution, la dissolution du Parlement, la dissolution de tous les groupes armés et du parti Baas qui a gouverné la Syrie pendant plus de 60 ans. Ahmed al-Charaa a été nommé président « pour la phase de transition ».



Ahmed al-Charaa, le dirigeant de facto de la Syrie, arrivé à la tête du pays le 8 décembre après la chute de Bachar el-Assad, a été nommé « président pour la phase de transition » ont annoncé mercredi soir les nouvelles autorités. Ahmed al-Charaa est chargé de former un « conseil législatif intérimaire », après avoir annoncé la dissolution du Parlement et le gel

de la Constitution de 2012. Ces mesures, publiées par l'agence de presse officielle Sana, interviennent à l'issue d'une rencontre mercredi soir entre Ahmed al-Charaa et plusieurs chefs de factions armées ayant participé à l'offensive contre Assad. Les nouvelles autorités en Syrie ont indiqué la dissolution de « tous les groupes armés » qui

avaient mené l'offensive contre Bachar el-Assad, ainsi que la dissolution de l'armée de l'ancien pouvoir, renversé le 8 décembre. « Tous les groupes armés, les organes politiques et civils se réclamant de la révolution, sont dissous, et doivent être intégrés aux institutions de l'État », selon un communiqué du porte-parole militaire, le colonel Hassan Abdel Ghani, cité par l'agence de presse étatique Sana. La même source a également indiqué « la dissolution de l'armée du régime » déchu, et s'engage à « former un nouvel appareil sécuritaire qui préservera la sûreté des citoyens ». Le parti Baas, qui a gouverné la Syrie pendant plus de 60 ans, est dissous. Après la chute de Bachar el-Assad le 8 décembre, un nouveau gouvernement de transition, devant se maintenir durant trois mois, a été nommé par la coalition de groupes armés ayant pris le pouvoir, qui a promis la rédaction d'une nouvelle Constitution

et la remise en marche de l'économie. Un chef rebelle devenu dirigeant. En moins de deux mois, le commandant rebelle est devenu un homme d'État, qui cumule tous les pouvoirs pour une période de transition dont la durée n'a pas été précisée. « La mission des vainqueurs est lourde et leur responsabilité est immense », a affirmé Ahmed al-Charaa cité par ses services à l'issue de la réunion de mercredi soir. La dissolution de tous les groupes armés concerne sa propre formation, Hayat Tahrir al-Sham (HTS), issue de l'ex-branche d'al-Qaïda en Syrie. Le nouveau « président pour la phase de transition » avait rompu avec la nébuleuse jihadiste en 2016, même si son groupe est encore classé comme terroriste en Occident. Réaliste selon ses partisans, opportuniste selon ses adversaires, il assure en 2015 ne pas avoir l'intention de lancer des attaques contre l'Occident, contrairement à l'EI. Lorsqu'il

rompt avec al-Qaïda, il dit le faire pour « ôter les prétextes avancés par la communauté internationale » d'attaquer son organisation. En 2017, il impose aux rebelles radicaux du nord de la Syrie, une fusion au sein de HTS et met en place une administration civile dans le bastion d'Idlib qu'il contrôlait dans le nord-ouest de la Syrie. Au cours des dernières années, Ahmed al-Charaa s'était attelé à construire à Idlib un modèle de gouvernement efficace — aussi accusé d'exactions — qu'il tente désormais de reproduire à Damas.

RFI



RDC

Allié du Rwanda, le Royaume-Uni condamne les violences et appelle à la désescalade

Mardi 28 janvier, plusieurs ambassades ont été attaquées à Kinshasa, alors que la rébellion du M23, soutenue par le Rwanda, continue de gagner du terrain en RDC. Les Nations unies témoignent leur inquiétude depuis le week-end dernier. Le Royaume-Uni fait partie des pays qui condamnent les violences.



Par la voix de son ambassadeur au Conseil de sécurité, et par celle de son ministre des Affaires étrangères, le Royaume-Uni dénonce les violences. La diplomatie britannique a rendu hommage aux Casques bleus de la Monusco qui ont été tués, mais surtout a exprimé sa « profonde inquiétude » quant à l'échelle et la rapidité de l'avancée des rebelles du M23 dans l'est de la RDC. L'ambassadeur à l'ONU, James Kariuki, a dénoncé l'obstruction par le Rwanda de l'action humanitaire des Nations unies. Et ce dimanche 26 janvier, le ministre David Lammy a téléphoné directement au président rwandais Paul Kagame pour l'appeler à la désescalade, nécessaire au retour de Kigali et de Kinshasa à la table des négociations.

Pourtant, Londres est un allié du Rwanda. Jusqu'à l'été dernier, le Royaume-Uni était même l'un des plus fervents soutiens occidentaux au Rwanda. Un appui diplomatique, financier et culturel qui reposait sur le Commonwealth déjà, que le Rwanda a rejoint en 2009. Et plus récemment, sur un partenariat entre les deux pays : un partenariat migratoire, de délocalisation du système d'asile britannique au Rwanda. Ce partenariat ne s'est finalement jamais concrétisé en raison de recours judiciaires. Ses opposants pointaient les manquements en matière de droits humains au Rwanda, et de traitement des minorités. Donc pendant plusieurs années, pour contrer ces inquiétudes, Londres a défendu Kigali, y compris sur la scène internatio-

nale. Quitte parfois à se taire sur certains sujets, dont le soutien rwandais au M23. Le partenariat migratoire a été enterré avec l'arrivée du nouveau gouvernement travailliste en juillet 2024. Mais cette prise de parole marque tout de même un net tournant dans la relation rwan-do-britannique. Revirement Ce revirement est compliqué à établir précisément. Cela faisait un moment que des représentants de la société civile, des associatifs, des chercheurs appelaient le gouvernement à user de son influence auprès du Rwanda pour calmer l'action du M23 dans l'est de la RDC. C'était compliqué tant que le partenariat migratoire était en place, avec des accords financiers. Maintenant, Londres ne doit plus rien au Rwanda, et ce dernier a éteint tout espoir de remboursement. Autre élément de réponse : la stratégie africaine du gouvernement travailliste, le Royaume-Uni espère regagner en influence sur le continent. Une influence érodée par la présence chinoise. Si le Royaume-Uni parvient à ramener tout le monde autour de la table des négociations, ce serait une victoire diplomatique non négligeable, mais encore très hypothétique.

RFI

NFD

La réélection de Mouctar Diallo à la tête du parti

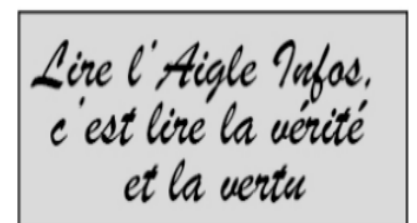
Le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) a exigé de plusieurs partis politiques la tenue de leurs congrès. Une exigence qui semble avoir été prise au sérieux par les formations concernées. C'est le cas par exemple du parti Nouvelles Forces Démocratiques (NFD) qui a tenu samedi 25 janvier dernier, à Conakry, son Conseil National pour renouveler ses instances.



Le conseil national du parti NFD a réuni une centaine de délégués et a permis de renouveler les différentes structures du parti. Comme il fallait s'y attendre, l'ancien ministre Mouctar Diallo a été réélu à la tête du parti. Un Bureau Exécutif National (BEN) de 46 membres a été mis en place. Mohamed Lamine Camara a été élu Président du Comité de veille. Macka Baldé, Vice-président sortant, a été reconduit en charge du renforcement des capacités. Ibrahima Pathé Camara devient Vice-président chargé des affaires politiques. Madame Élise Chérif, Fédérale de NFD France, est désormais Vice-présidente chargée des stratégies. Mamadou Bhoïe Sall est désormais le responsable de la communication du parti et de ses relations avec la presse. Mamadou Saliou Sow, ancien

député, prend en charge les affaires électorales. Alpha Bah, également ancien député, est élu Coordinateur des Fédérations de l'étranger. Reste à savoir maintenant si le parti NFD présentera un candidat à la présidentielle censée se tenir cette année pour un retour à l'ordre constitutionnel. A noter que d'autres partis politiques qui étaient dans la même situation que les Nouvelles Forces Démocratiques (NFD) ont eux aussi organisé ou sont sur le point d'organiser leur congrès national pour renouveler leurs instances comme l'exige le département de tutelle qui n'est autre que le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD). L'ancien Premier ministre Lansana Kouyaté a ainsi été réélu à la tête du Parti de l'espoir pour le développement national (PEDN). Quant au congrès national de l'UFDG de Cellou Dalein Diallo, il est annoncé pour bientôt.

Kéfina Diakité



## Libération du chef de la police libyenne par l'Italie Visée par une enquête, Meloni cible les magistrats

La présidente du Conseil italien, Giorgia Meloni, ainsi que trois membres de son gouvernement, le ministre de l'Intérieur, Matteo Piantedosi, celui de la Justice, Carlo Nordio, et le secrétaire d'État délégué à la Sécurité, Alfredo Mantovano, font l'objet d'une enquête, ouverte par le procureur en chef du parquet de Rome, pour « complicité et détournement de fonds publics » dans le cadre de l'expulsion du chef de la police judiciaire libyenne.



Incarcéré à Turin le 19 janvier, en vertu d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale émis la veille, Osama Almasri Najim a été rapatrié à Tripoli avec un avion d'État trois jours après.

Cette affaire a éclaté dans un contexte d'opposition de nombreux magistrats contre le projet de réforme de la justice dont la pierre angulaire est la séparation en juges et procureurs en Italie. Giorgia Meloni a d'ailleurs tiré à boulets rouges contre « les magistrats politisés » dans une vidéo postée sur sa page Facebook.

Dans son message vidéo, an-

nonçant qu'elle est visée par une enquête sur la remise en liberté du chef de la police judiciaire libyenne, Osama Almasri Najim, et sur son rapatriement à Tripoli par un avion des services secrets, Giorgia Meloni a affirmé que le procureur en chef du parquet de Rome, Francesco Lo Voi, est « l'homme qui a lancé le procès contre Matteo Salvini pour séquestration de migrants, l'été 2019, procès qui a totalement échoué ».

Elle affirme aussi que « l'avocat qui a porté plainte Luigi Li Gotti », ce qui a entraîné l'ouverture obligatoire de l'enquête, « est un ancien politique de gauche

». Ceci, alors que l'homme a milité pendant trente ans dans la droite. Elle conclut son message par ces mots : « Je ne céderai pas aux chantages ! »

On peut dire que la cheffe du gouvernement italien déclare ouvertement la guerre entre le pouvoir judiciaire et le pouvoir politique. Quant à l'opposition, elle reproche à l'exécutif son manque total de transparence. D'autant que les ministres de l'Intérieur et de la Justice qui devaient s'expliquer aujourd'hui devant le Parlement sur le cas du commandant libyen ont déclaré forfait.

RFI

CRIEF

## Ibrahima Kourouma tente de justifier l'acquisition de sa maison de Lambanyi

Le mercredi 29 janvier 2025, l'ancien ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'aménagement du Territoire, Dr Ibrahima Kourouma, était devant la chambre du jugement de la cour de répression des infractions économiques et financières (Crief). L'affaire a ensuite été renvoyée au 03 février pour la suite des débats.



Dr Ibrahima Kourouma, ancien MEPUA et l'ex-DAF du même département, Mohamed V Sankhon, sont poursuivis pour des faits présumés de détournement de deniers publics et d'enrichissement illicite portant sur les montants de 612 milliards 520 millions 784 mille 809 francs guinéens et 12 millions de dollars. Des montants non justifiés selon la cour dans le cadre de l'organisation des examens nationaux.

A la barre, Dr Ibrahima Kourouma a expliqué ceci : « Mon travail consiste d'ordonner l'exécution du budget. La justification des pièces des finances ne relève pas de moi. Je n'ai jamais été confronté à ce rapport, je l'ai vu comme ça. Je suis devant votre juridiction à partir d'un simple rapport partiel. Ce rapport s'étend de 2011 à 2021, pourtant moi j'ai quitté le ministère de l'éducation en 2016. Pourquoi vous voulez

que je supporte les charges des autres. J'estime que ce rapport qui m'a envoyé par devant vous ne répond pas aux normes, il n'est pas contradictoire ». Il a par ailleurs justifié l'acquisition de ses biens. « J'ai commencé à travailler en 1995. Je suis pharmacien titulaire ici en Guinée et en Côte d'Ivoire, aide médical et officier pharmacien ».

Et parlant de l'acquisition, en 2012, de sa maison de Lambanyi, en tant que ministre de l'enseignement pré-universitaire et de l'alphabetisation, Dr Ibrahima Kourouma a dit : « C'est en 2012, quand je me suis marié, le président [Alpha Condé] m'a offert un cadeau, c'est de l'argent, 100 millions de francs guinéens. C'est ce cadeau que j'ai engagé dans la 1ère démarche ».

Mamadou Oury

## France

### Le Premier ministre François Bayrou divise son camp en parlant de « submersion » migratoire

Dans un long entretien sur la chaîne LCI ce lundi soir, le Premier ministre français François Bayrou a soutenu l'idée d'un « sentiment de submersion » migratoire. Il a maintenu et nuancé son propos ce mardi à l'Assemblée nationale en restreignant cette « submersion » à Mayotte, l'archipel de l'océan Indien, et à certains autres départements de France. Des propos qui font réagir et divisent jusque dans le bloc central.



Sur la chaîne d'information en continu LCI, le Premier ministre François Bayrou a estimé, ce lundi 27 janvier, « que les apports étrangers sont positifs pour un peuple, à condition qu'ils ne dépassent pas une proportion ». « Mais dès l'instant que vous avez le sentiment d'une submersion, de ne plus reconnaître votre pays, les modes de vie ou la culture, dès

cet instant-là, vous avez rejet », a-t-il ajouté, en estimant que la France se « rapprochait » de ce seuil. Des propos qu'il a réitérés ce mardi à l'Assemblée nationale en insistant sur « le mot de « submersion » ».

Un discours qui ne passe pas, à commencer par la présidente de l'Assemblée nationale, qui prend ses distances avec le Premier ministre. Si elle appelle

aussi à « réguler l'immigration », Yaël Braun-Pivet se refuse d'utiliser les mêmes mots que François Bayrou, notamment celui de « submersion » : « Je n'aurais jamais tenu ces propos, ils me gênent. Parce que c'est un mot qui ne fait pas partie de mon vocabulaire et sûrement pas pour parler d'hommes et de femmes ».

À gauche, on fustige également la sortie du Premier ministre. La présidente du groupe LFI à l'Assemblée estime que François Bayrou reprend la rhétorique de l'extrême droite. Mathilde Panot déclare ainsi : « Je veux redire à quel point il me semble honteux que les actes, mais aussi les mots de l'extrême-droite, se retrouvent dans ce gouvernement. Mais je crois qu'un Premier ministre ne devrait jamais dire ça. Donc, je le redis, il est faux de dire que la France connaît une submersion migra-

toire. »

Le PS rappelle qu'une censure est possible

Cela pourra-t-il influencer la décision du groupe socialiste de voter la censure du gouvernement sur le budget qui pourrait être soumis la semaine prochaine à l'Assemblée via l'article 49.3 de la Constitution ? En tout cas, le PS, qui cherche des concessions de François Bayrou en échange d'une non-censure, a annoncé l'annulation d'une réunion prévue ce mardi avec le gouvernement.

Au Parti socialiste, le député Arthur Delaporte prévient que François Bayrou pourrait connaître le même sort que son prédécesseur : « Quand la Présidente de l'Assemblée nationale désavoue le Premier ministre à plusieurs reprises, c'est bien que le Premier ministre fait fausse route, mais c'est aussi que cette fausse route est en

direction de l'extrême droite. À force de reproduire les mêmes erreurs que monsieur Barnier, le Premier ministre risque de connaître le même sort. On ne peut pas impunément faire la courte échelle à l'extrême-droite ».

À l'inverse, pour le parti d'extrême-droite Rassemblement national, François Bayrou n'agit pas assez. Marine Le Pen tacle ainsi le Premier ministre « ce que l'on attend de lui ce sont des actes qui suivent les constats, pour l'instant, on a beaucoup de constats et très peu d'actes ». Le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau voit de son côté dans ces déclarations un soutien du Premier ministre à la politique qu'il préconise.

RFI